Nouvelles brèves

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **147 (2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ETRANGER

Une formation interarmées pour les officiers de réserve français

A l'initiative de la Réunion des ORSEM, le secrétaire d'Etat Jacques Floch a demandé à l'Etat-major des armées de mettre en place un groupe de travail, en vue de créer une formation interarmées pour les officiers de réserve. Celle-ci serait assimilable à un Collège Interarmées de Défense. La première session pourrait commencer à la rentrée 2002. Cette formation comprendrait sans doute un cycle de préparation sous la forme de travaux par correspondance, à l'image de ce qui se fait chez les Anglo-Saxons notamment au Canada, puis une période bloquée durant l'été à l'Ecole militaire à Paris. L'armée de Terre devrait réserver ce cycle, après sélection, aux officiers de réserve, capitaines «anciens» ou jeunes commandants diplômés de l'Ecole Supérieure des ORSEM affectés dans des organismes interarmées. (Patrice Lefort-Lavauzelle)

Danger terroriste en France

Le capitaine Barril, chef de la cellule «Anti-terrorisme» à L'Elysée sous le président Mitterrand, refait parler de lui à l'occasion de son livre sur *Les archives secrètes de Mitterrand*, sorti en novembre 2001. A défaut de renouveler le genre, cette publication permet à l'ancien gendarme de présenter sa version des événements, face aux multiples accusations qui ont pu être lancées contre lui. Dans une interview à *France-Soir*, le capitaine Barril tient des propos qui, pour être de circonstance, n'en sont pas moins frappés au coin du bon sens: «Mon souci n'est pas l'Afghanistan mais notre propre communauté maghrébine. Rappelez-vous le détournement de l'*Airbus* à Marseille en 1994: les terroristes voulaient le lancer sur la Tour Eiffel ou l'Elysée. Cela ne vous rappelle pas le 11 septembre? Quelles ont été les mesures prises? Est-ce que l'on a châtié le commanditaire. En fait, la moitié de nos services secrets roule pour Chirac, l'autre pour Jospin. Ils s'espionnent. Nous avons dix services de renseignement différents. Les mosquées ne sont pas surveillées. Nous manquons de traducteurs. 120000 employés travaillent dans les aéroports français, dont une bonne part est d'origine étrangère. Un exemple: 250 badges sont perdus chaque jour.» (*Désinformation-Hebdo*, 28 novembre 2001)

Ruée sur les kits «JDAM»

Prévu pour être installé sur des bombes de 450 ou de 900 kg, le kit *Joint Direct Attack Munition* (*JDAM*) constitue une des valeurs sûres de l'*US Air Force* et de l'*US Navy* en Afghanistan. Plus de 5000 exemplaires auraient été tirés. Relativement peu onéreux (25000 dollars pièce, bombe comprise), doté d'une centrale de navigation mixte inertie/GPS, le système permet de lancer une bombe sur l'objectif, tout en restant à distance des défenses sol-air: lancée à 15000 mètres d'altitude, une *MK-84* ou une *BLU-109* (toutes deux pesant environ 900 kg), munie d'un kit *JDAM*, peut franchir une distance de plus de 24 kilomètres. Parallèlement, le conflit afghan a constitué pour l'*USAF* la première occasion d'utiliser de manière opérationnelle des kits *Wind Corrected Munition Dispenser*. Ce dispositif a été conçu pour être monté sur trois types de *Tactical Munitions Dispensers* pour corriger la trajectoire de vol en fonction de la direction et de la vitesse du vent: les *Sensor Fuzed Weapon* (40 sous-munitions), *Combined Effects Munition* (202 charges explosives) et *Gator Seral Mine System*. (*TTU Europe*, 20 décembre 2001)

France: sous-effectifs dans l'Armée de terre depuis 1998

Pour les militaires, l'écart entre les effectifs réels et les effectifs planifiés s'est creusé depuis 1998 et s'est maintenu autour de 8000 postes en 2000 et en 2001. Pour les personnels civils, l'écart moyen, depuis 5 ans, est d'environ 3000 postes, soit le 10% des effectifs prévus. En 1998 et en 1999, le sous-effectif était dû à une diminution beaucoup plus rapide que prévue du nombre d'appelés à cause de nouvelles possibilités de report pour les titulaires d'un contrat de travail. Les effectifs des volontaires, qui ont commencé à être recrutés en 1999, se sont accrus mais beaucoup moins vite que les effectifs planifiés. L'écart prévu pour 2001 pourrait atteindre 2200 postes, soit un déficit de 45%. (Projet de loi de finances pour 2002 - Tome VI - Forces terrestres)

Contrôle de foule: divergences franco-israéliennes

Une récente rencontre entre spécialistes français et israéliens ont permis d'identifier des différences dans la pratique du combat urbain, notamment dans l'emploi des armes non létales. Les Français, sur la base des expériences du Kosovo et du savoir-faire de la gendarmerie, distinguent clairement le moment où ils utilisent des armes non létales de celui où ils passent à un combat classique. Un changement de posture des soldats, des messages par haut-parleurs et des tirs d'avertissement préviennent les émeutiers que des armes létales vont être employées. Pour rester crédible, une force équipée d'armes non létales doit s'adosser à un dispositif classique. En général, les gendarmes occupent le premier rideau, soutenus par des soldats équipés d'armes létales, prêts à prendre la relève si la situation se dégrade. En cas d'absence de la gendarmerie, les forces armées doivent mettre en première ligne le détachement spécialement entraîné au contrôle de foule. L'expérience de Mitrovica a montré que l'emploi de caméras pour filmer la manifestation permet d'éviter toute récupération politique en cas d'usage d'armes létales.

A l'inverse, les Israéliens considèrent que les manifestants ne doivent pas être tenus au courant de l'utilisation ou non d'armes létales, afin de maintenir une forte pression sur la foule et de la dissuader de s'en prendre aux soldats: le changement de munitions se fait ainsi discrètement et reste du ressort d'un échelon relativement bas dans la hiérarchie; il est décidé, dès que les hommes risquent d'être débordés. A la différence des Français qui n'utilisent que des grenades lacrymogènes, les Israéliens emploient des armes cinétiques, une option sur laquelle se penchent très sérieusement certaines autorités européennes, entre autres l'Allemagne. En revanche, Français et Israéliens s'accordent pleinement sur le fait que l'emploi d'armes non létales reste très limité, en particulier à des opérations de maîtrise de la violence. (*TTU Europe*, 4 janvier 2002)

En Grande-Bretagne: pour recruter, cours de vol gratuits!

Pour tenter de faire face à la carence des vocations, la *Royal Navy* cherche à innover dans le recrutement. Le renforcement programmé de la *Fleet Air Arm* et le lancement des deux porte-avions de 30000 tonnes dans quelques années vont créer un appel d'air important. L'amirauté a donc décidé de créer, le 6 décembre 2001, le 727e *Naval Air Squadron*, sur la base de Plymouth. Cette unité d'un genre inhabituel offre gratuitement, aux jeunes Britanniques âgés de 16 à 23 ans qui le désirent, des séances de sensibilisation, notamment grâce à des cours de vol à voile ainsi qu'une initiation de 12 heures de vol sur appareil à moteur. Le ministère de la Défense britannique espère, par ce moyen, attirer de nouveaux talents. (*TTU Europe*, 4 janvier 2002)

Arme non létale: une bombe puante!

Dans son programme d'armes non létales, le département américain de la Défense supervise le projet d'une «bombe puante», dont la pestilence permettrait de refouler des soldats ennemis ou une foule hostile. Des essais menés sur des volontaires de différentes origines ethniques révèlent que seule la combinaison de deux odeurs particulières peut se révéler efficace. (*Armée et défense*, novembre-décembre 2001)

Prolifération d'armes de destruction massive

Le commandement militaire américain voit avec inquiétude Téhéran poursuivre ses manœuvres dans l'île d'Abou Moussa, transformée par les *Pasdarans* en base militaire avancée, ce qui permet de paralyser la navigation dans le golfe arabo-persique. En outre, Washington s'inquiète du développement des programmes nucléaire et balistique iranien, surtout après les déclarations de l'ancien président Ali Hachemi Rafsanjani, actuel président du «Conseil du discernement du régime», évoquant publiquement la possibilité d'utiliser l'arme nucléaire contre Israël. Les Etats-Unis s'emploient à convaincre la Russie et la Chine d'arrêter leur coopération avec l'Iran dans les domaines nucléaire et balistique. Ils seraient même prêts à fournir à la Chine des systèmes de détection avancés *Falcon*, en contrepartie d'un engagement de Pékin à cesser sa coopération avec l'Iran. Autre source de mécontentement américain: le soutien financier et matériel de l'Iran au Hezbollah libanais, ainsi qu'au Hamas et au Jihad islamique. Le Hezbollah aurait reçu récemment une cargaison de missiles antichars de type *Sager* et *Law* et de lance-roquettes *Katioucha*. L'affaire du

cargo Karine A, qui aurait chargé une cargaison d'armes destinée aux Palestiniens dans l'île iranienne de Kish, a encore envenimé la situation.

La mise à disposition de 250 hommes de la Bundeswehr spécialisés dans la lutte contre les armes chimiques, pour un déploiement dans la péninsule arabique, est-elle un indice d'une intervention en Irak cette année? Cette décision confirmée par des sources officielles à Berlin n'en traduit pas moins une évaluation claire d'une menace NBC dans la région, et la prise de décisions préventives qui en découlent. On est en tout cas là dans un registre majeur: celui des nouvelles menaces à prendre désormais en compte en opérations extérieures. (*TTU Europe*, 17 janvier 2002)

SUISSE

Un brigadier romand à San Remo

Depuis le 1er janvier 2002, le colonel EMG Henri P. Monod est le nouveau directeur du Département militaire de l'Institut international du droit humanitaire de San Remo (Italie). Il a été promu brigadier pour la durée de son engagement. Institution indépendante mais soutenue par le Comité international de la Croix-Rouge, l'Institut international du droit humanitaire offre une palette de cours autour de la question du droit humanitaire et de son application dans les conflits à divers publics (militaires professionnels, médecins, juristes). A côté des cours de base, d'autres cours s'adressent plus spécifiquement à des militaires de haut rang comme à des spécialistes de la marine, de l'aviation ou de la médecine. Outre la conduite du Département et des cours, le brigadier Monod aura notamment la tâche d'assurer les contacts internationaux de l'Institut avec d'autres institutions similaires comme avec les grandes écoles militaires d'Europe et du monde.

Le divisionnaire Dénéréaz nous a quittés!

Le colonel divisionnaire (comme il tenait à le dire!) Eugène Pierre Dénéréaz s'est éteint le 3 mars dernier à plus de quatre-vingt-dix ans. Avec le divisionnaire Pierre Godet, il appartenait à cette génération de chefs qui ont profondément marqué les débuts de l'Armée 61, en pleine guerre froide. Les officiers, comme la troupe, qui ont servi sous les ordres d'Eugène Dénéréaz, ne sont pas prêts de l'oublier, car la discipline qu'il imposait était sans concession! En revanche, il avait des idées claires que chacun, quel que soit son grade, ne tardait pas à comprendre...

Le colonel EMG Dénéréaz figure dans le «peloton» des concepteurs de l'Armée 61, tout spécialement des divisions mécanisées subordonnées aux trois corps d'armée de campagne. Il avait donc vécu la célèbre polémique entre les «statiques» et les «mobiles»; il communiait incontestablement avec les seconds, voyant de vastes actions mécanisées entre le Léman et le Bodensee. Après avoir conçu, il a eu la chance d'appliquer, puisqu'il est devenu le premier commandant de la division mécanisée 1. Pour lui, il s'agissait de faire passer une doctrine nouvelle mais, également, de faire l'amalgame de formations appartenant à pratiquement toutes les armes et venues de plusieurs Grandes Unités, entre autre la brigade légère 1. On comprend ses colères quand il constatait que ses formations motorisées ou blindées ne se montraient pas plus rapides dans leurs mouvements qu'une bonne infanterie! Il lui a fallu environ cinq ans pour réussir, mais il a réussi! Le divisionnaire Dénéréaz se trouve aussi à l'origine de l'association Semper Fidelis, qui a offert des œuvres d'art à maintes cités de Suisse romande et qui a, surtout, fait un important travail d'édition en publiant des écrivains militaires plus ou moins oubliés. Qui ne connaît pas les anthologies des écrivains militaires de Suisse romande?

Mon divisionnaire, vous aimiez vos hommes mais, comme Saint-Exupéry l'écrit à quelque part, vous croyiez indispensable de ne pas le leur dire, parce que cela aurait porté atteinte à la discipline, mère de toutes les armées... Repos! Rompez...

Col Hervé de Weck